APPEL A MANIFESTATION D'INTERET
POUR LA PRODUCTION D'EMISSION RADIOPHONIQUE, TELEVISEE, PRESSE ECRITE

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION :

A Madagascar, le nombre d'enfants en âge scolarisable mais qui n'ont pas accès à l'éducation monte en flèche, le taux net de l'enseignement secondaire est de 29,8% en 2018 selon le rapport de l'Unesco. La plupart de ces enfants privés d'éducation sont issus du milieu rural ou appartenant à des familles pauvres. La qualité de l'apprentissage et des services de l'éducation se dégradent à cause de plusieurs facteurs : les enseignants non qualifiés, insuffisants en nombres et démotivés/souvent absents, des infrastructures et des matériels didactiques insuffisants et inadéquats. Cette situation a été aggravée par la pandémie COVID-19 qui a plongé encore plus de ménages dans la pauvreté, entraînant une récession du taux des enfants scolarisés.

Le projet SCORE (Suivi-Citoyen par les OSC de la transparence et la redevabilité dans l'Education) vise à renforcer l'engagement des OSC locales et des FEFFI dans le suivi-contrôle et l'amélioration de la transparence et la redevabilité de l'utilisation des ressources pour les services de l'éducation fondamentale.

L'Objectif général du projet SCORE est de « renforcer l'engagement et les capacités des FEFFI et des OSC à différents niveaux dans le suivi-contrôle et l'amélioration de la transparence et la redevabilité des services de l'éducation fondamentale » :

OS1. Sensibiliser et éduquer les FEFFI, les OSCs et les acteurs sur la transparence et la redevabilité des services de l'éducation fondamentale.
OS2. Accroître les capacités des OSCs dans l'évaluation et suivi de la transparence des services de l'éducation de base.
OS3. Renforcer les capacités des FEFFI et des OSC dans les programmes d'actions, les plaidoyers et recours pour l'amélioration de la transparence et la redevabilité de l'éducation fondamentale.

Les médias jouent un rôle important dans la mise en œuvre d'une campagne de mobilisation et d'éducation citoyenne continues permettant de susciter l'intérêt à la participation citoyenne dans la transparence et la redevabilité des services de l'éducation fondamentale. Dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet, le consortium MSIS Tatao, ONG Ravintsara, DRV et lance un appel à manifestation d'intérêt aux journalistes dans les zones d'intervention du projet pour la production de reportage consacré à des sujets liés **à la transparence et la redevabilité dans les services de l'éducation fondamentale, la participation citoyenne dans le suivi-contrôle des services de l'éducation fondamentale ainsi que la bonne gouvernance éducative.**

2. OBJECTIFS :

Objectifs globaux

Il s'agit de capitaliser les collaborations avec les journalistes en encourageant la production des œuvres traitant les thèmes de la bonne gouvernance éducative et transparence et la redevabilité, ainsi que la participation citoyenne dans le suivi-contrôle des services de l'éducation fondamentale.

Objectifs spécifiques

Ces émissions et reportages ont pour principaux objectifs de :

- Encourager la production des œuvres traitant les thèmes de la transparence et la redevabilité dans les services de l'éducation fondamentale, de la bonne gouvernance éducative et la participation citoyenne dans tous les secteurs éducatifs ;
- Informer les acteurs à tous les niveaux des faits locaux en termes de participation citoyenne dans le suivi-contrôle des services de l'éducation fondamentale publique, la transparence et la redevabilité ;
- Sensibiliser, informer tous les acteurs sur l'importance des valeurs telles que la citoyenneté, la participation citoyenne à la gouvernance locale, le plaidoyer, sur la qualité de l'apprentissage et des services de l'éducation :
- Obtenir et partager les points de vue des acteurs tels que les journalistes, Les autorités, les citoyens, les secteurs privées ainsi que les sociétés civiles locales ;
- Démontrer l'importance de la bonne gouvernance et de l'équité sociale dans le secteur de l'éducation,

3. RESULTATS ATTENDUS :

- La population et les acteurs locaux sont informées, sensibilisées et adhères à la participation à la gouvernance à tous les niveaux (locale jusqu'à nationale).
- Réalisation et diffusion d'émissions tv et radios sur les chaînes à portée nationale
- Réalisation et diffusion d'émissions tv et radios sur les chaînes à portée régionale/locale
- Réalisation et publication de reportage dans la presse écrite
- Les reportages réalisés mettent en valeur l'importance de la bonne gouvernance éducative, la participation citoyenne dans le suivi-contrôle des services de l'éducation, le plaidoyer, et de l'équité sociale pour le développement ;
- Organisation d'un concours de reportage avec les journalistes et les blogueurs autour des enjeux de la participation citoyenne dans le suivi et contrôle et amélioration des services de l'éducation fondamentale ;
- Visibilité des moments-clés du projet par les journalistes
- Les journalistes sont encouragées et engagées à traiter les informations/thèmes se rapportant à la bonne gouvernance éducative, à la participation citoyenne et à la gouvernance locale ;

4. DELAIS :

Les produits (vidéo/audio/article de presse) devront être livrés 13 jours maximum après la signature du contrat/Convention soit le **20 décembre 2022 à 17h30**.

5. MODALITES DE REALISATION :

Pendant la durée de réalisation du reportage télévisée et radiophonique, les prestataires retenus travailleront en étroite collaboration avec les sociétés civiles locales.

La production radiophonique et télévisé passeront par les étapes suivantes :

1- Signature du contrat/convention ;
2- Adaptation de la note d'intention envoyée au préallable aux journalistes séléctionnés (cf canevas note d'intention) ;
3- Effectuer la production et la post-production de la vidéo et la voix-off ;
4- Assurer le montage de la vidéo ou audio ;
5- Livrer les versions finales.

Pour la presse écrite :

6- Signature du contrat/convention ;
7- Adaptation de la note d'intention envoyée au préallable aux journalistes séléctionnés (cf canevas note d'intention) ;
8- Effectuer les rédactions ;
9- Livrer les versions finales

7. PROFILS DES CANDIDATS :

- La réalisation de reportage verra la participation de journalistes issus des zones d'intervention du projet SCORE et venant des médias nationaux.
- Les candidats devront impérativement être des journalistes professionnels issus d'un organe de presse au niveau national ou régional à Madagascar.

9. MANIFESTATION D'INTERETS :

- Le dossier de manifestation d'intérêt doit contenir un CV et une Lettre de motivation et envoyer
- à l'adresse e-mail scoregpe@gmail.com au plus tard le samedi 03 décembre à 17h.

- Dès réception et traitement des dossiers, nous passerons à la signature du contrat/convention entre le projet SCORE et le journaliste.